

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOGES

-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 mars 2012 – n° 22  
120035

**REPRISE DE L'ACTIF NET DE L'ASSOCIATION « CIRCE » PAR LA VILLE,  
SUITE A SA DISSOLUTION**

Par courrier en date du 1<sup>er</sup> février 2012, l'association CIRCE informait le Maire de la dissolution de cette association à compter du 17 février 2012.

L'association CIRCE a été créée le 28 juin 1991 (déclarée en Sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges sous le n° 3/02274) dans le but de rassembler, tant en France qu'à l'étranger, les admirateurs de l'œuvre dite « la collection des Bijoux de Braque », réalisée en collaboration par les Maîtres Georges Braque et Henri-Edouard Heger de Loewenfeld.

L'association n'a plus de raison de fonctionner sous son mode actuel et a décidé de sa dissolution lors de l'assemblée extraordinaire qu'elle a tenue le 17 février 2012.

Le travail accompli par cette association a permis la valorisation du musée Braque et il convient, pour la commune, de poursuivre l'action réalisée, notamment au travers d'un fonctionnement sous forme de régie municipale.

Conformément à l'article 16 des statuts de ladite association, il est prévu, en cas de dissolution, que l'ensemble de l'actif soit repris par la commune.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- ◇ ACCEPTE la reprise de l'actif circulant et immobilisé de l'association CIRCE, conformément aux statuts de celle-ci, étant précisé que l'actif se monte à 14 785,41 € sur le compte courant + 538,32 € sur le compte livret,
- ◇ AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

*Christian PIERRET*  
Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 30 mars 2012

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 35

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chrétien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.